

Rapport Financier Semestriel *au 30/06/2010*





CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

**Société coopérative à capital variable, établissement de crédit,
Société de courtage d'assurances
Siège social: 45 boulevard de la Liberté 35000 Rennes
775 590 847 RCS RENNES– APE 6419Z**

SOMMAIRE

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE	5
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2010	6
<i>PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS</i>	6
<i>RESULTATS SOCIAUX</i>	6
<i>RESULTATS CONSOLIDES</i>	8
<i>STRUCTURE FINANCIERE (SUR BASE CONSOLIDEE)</i>	9
<i>GESTION DES RISQUES</i>	10
<i>DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE</i>	18
<i>EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES</i>	20
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2010	21
<i>CADRE GENERAL</i>	21
<i>FAITS CARACTERISTIQUES</i>	22
<i>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</i>	23
<i>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES</i>	30
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	53



DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Monsieur Alain DAVID, Président du Conseil d'Administration et Monsieur Yves NANQUETTE, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du Rapport financier semestriel.

I. Déclaration du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

II. Les principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2010

Les faits marquants suivants sont développés dans les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010:

- Système d'information unique NICE
- Nouveau siège à la Courrouze.
- Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2010.
- Entrée dans le mécanisme d'intégration fiscale.
- Contrôle fiscal en cours.

III. Principaux risques et principales incertitudes sur les six mois restant de l'année 2010

En dépit d'une volatilité des marchés financiers toujours élevée et d'un contexte économique encore difficile, la Caisse Régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause de manière significative à court terme les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

Rennes, le 27 août 2010

Le Président du Conseil d'Administration

ALAIN DAVID

Le Directeur Général

YVES NANQUETTE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2010

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'union Européenne et applicables au 30 juin 2010.

RESULTATS SOCIAUX

➤ Environnement économique et financier

Les prix à la consommation à fin juin 2010 en France enregistrent une hausse de 1,5% sur un an. Cette évolution découle principalement d'effets de base des prix de l'énergie et de l'alimentation (respectivement +9,4 et +1,3% sur un an) liés au fait que les cours des matières premières se sont effondrés fin 2008 et début 2009.

Dans le même temps les dépenses en biens manufacturés ont reculé de 0,9% au deuxième trimestre après un repli de 1,9% sur les trois premiers mois de l'année, on peut y voir le contrecoup de la réduction de la prime à la casse au 1^{er} janvier.

La situation de l'emploi s'est stabilisée à un niveau élevé au début de l'année. Le taux de chômage en

France métropolitaine s'établit à 9,5% au 1^{er} trimestre 2010.

La bourse française a évolué de manière erratique au 1^{er} semestre son indice phare, le CAC 40, s'affiche à 3 443 points au dernier jour de bourse du mois de juin en repli de 12,5% depuis le début de l'année. Il a enregistré un plus haut à 4 066 points le 15 avril et un plus bas à 3 331 points le 25 mai.

Les taux à court terme restent à un niveau historiquement bas. L'Euribor 3 mois a atteint 0,767% au 30 juin 2010 contre 0,7% au 31/12/2009 et ressort en moyenne à 0,67% sur le 1^{er} semestre contre 1,22% sur 2009.

Les taux long ont, quant à eux, baissé. Le TEC 10 est ainsi passé de 3,59% au 31/12/2009 à 3,09% au 30 juin 2010.

➤ Activité commerciale

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine accompagne de façon volontaire la reprise économique au premier semestre 2010 (une croissance de +0,1% au 1^{er} trimestre et attendue entre +0,4% et +0,5% au deuxième).

Pour la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine, les réalisations de crédits sur le 1^{er} semestre 2010 enregistrent une hausse de 27%. Celles-ci s'élèvent à 752 millions d'euros contre 592 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Les encours de crédits progressent de +4,2% en année glissante avec de bonnes performances sur les réalisations de crédits aux entreprises et collectivités (+13%), aux professionnels (+15%) et aux agriculteurs (+24%) qui permettent à l'encours de crédits d'équipement d'enregistrer une progression de +7,9%. Les crédits habitat profitent du redémarrage du marché et s'accroissent de 4,1% grâce à des réalisations en hausse de 50% par rapport à 2010. Les crédits de trésorerie enregistrent un repli de 4,9% en lien avec un redressement de la capacité d'autofinancement des entreprises et des professionnels.

En matière d'épargne, les six premiers mois de l'année ont confirmé les tendances constatées en

2009 avec une baisse de confiance des ménages confrontés aux incertitudes conjoncturelles, un taux de chômage historiquement haut, qui favorisent l'épargne de précaution.

L'encours de collecte de la Caisse Régionale a bénéficié de cette tendance et augmente de 5,2%. La collecte monétaire, l'épargne logement et les livrets progressent respectivement de 8,4%, 4,5% et 3,9%. L'assurance-vie (+7,3%) déjà plébiscitée du fait du bas niveau des taux courts en profite également, notamment sur les supports en euros. Le deuxième semestre verra l'augmentation du taux du livret A à 1,75% contre 1,25% depuis le 1^{er} août 2009.

Les équipes commerciales du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine ont poursuivi leurs efforts d'équipement des clients en matière d'assurance des biens et des personnes. Les nouvelles souscriptions ont ainsi progressé de 24% sur un an, grâce à une gamme complète et renouvelée avec en particulier une nouvelle offre Auto lancée au début du mois de juin.

➤ **Tableau d'activité (base sociale) :**

En K€	juin-10	juin-09	% Evolution
Marge d'intermédiation globale	65 506	61 575	6,4%
Marge sur commissions	52 096	51 384	1,4%
Marge sur portefeuille et propres	26 559	18 778	41,4%
Marges diverses et produits accessoires	- 1 149	- 790	45,4%
Produit Net Bancaire	143 013	130 946	9,2%
Charges générales d'exploitation	62 613	62 489	0,2%
Frais de personnel	39 142	38 869	0,7%
Autres frais administratifs	23 471	23 620	-0,6%
Dotation aux amortissements	2 614	2 830	-7,6%
Résultat Brut d'Exploitation	77 786	65 627	18,5%
Coût du risque	- 12 021	- 13 274	-9,4%
Résultat d'exploitation	65 765	52 353	25,6%
Résultat net sur actifs immobilisés	- 945	- 933	1,3%
Résultat courant avant impôt	64 820	51 420	26,1%
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	19 127	14 561	31,4%
Dot/Rep de FRBG et provisions réglementées			
Résultat Net	45 693	36 859	24,0%

Le produit net bancaire du 1^{er} semestre 2010 s'élève à 143.0 millions d'euros en hausse de +9.2%. Cette hausse est notamment permise par :

La forte progression de la marge d'intermédiation à +6.4%. Celle-ci a été permise par :

- Le maintien d'un contexte de taux favorable avec une forte pente. L'Euribor 3 mois s'est élevé en moyenne sur le premier semestre 2010 à 0.67%, niveau historiquement bas alors que, sur la même période, le taux de l'OAT 10 ans était de 3.33%.
- la progression des marges collectées sur les produits d'épargne réglementée. Celles-ci progressent de plus de 4.7 millions d'euros en raison du niveau historiquement bas des taux de ces produits. Le taux du livret A s'élève ainsi à 1.25% contre 2.50% en moyenne au 1^{er} semestre 2010.
- L'intégration dans la marge d'intermédiation des frais de dossier prélevés à la réalisation d'un crédit et non plus en marge sur commission. Le montant des frais de dossier s'est élevé en 2010 à 2.2 millions d'euros en progression de près de 20%. Cette forte hausse est notamment permise par la forte augmentation des réalisations de crédits (+27,0%).

Des performances satisfaisantes sur la marge sur commissions. Celle-ci progresse de +1.4%. A périmètre constant, c'est-à-dire après retraitement notamment des frais de dossier et des remises et offres commerciales comptabilisées en 2009 en charges de fonctionnement, la marge sur commission progresse de +6.7%. Cette hausse est

notamment permise par les commissions ADI (Assurances Décès Invalidité), les commissions IARD, les commissions sur fonctionnement de compte et l'activité monétaire.

La marge sur portefeuille est en hausse de +41.4% à 26,6 M€ avec :

Une hausse des dividendes perçus. Le dividende perçu de la SAS La Boétie, holding des Caisses Régionales de Crédit Agricole portant la participation de celles-ci dans Crédit Agricole SA est en effet en augmentation de 0.5 M€ (+4.0%). La Caisse régionale a également perçu un dividende de 2.1 M€ de Uni-Expansion Ouest, filiale de capital développement de 8 Caisses Régionales de Crédit Agricole de l'Ouest.

La réalisation de 5.1 M€ de plus-values nettes réalisées dans le cadre d'arbitrages opérés sur le portefeuille de titres de placements. A la différence du 1^{er} semestre 2009, au cours duquel une majorité des cessions avait porté sur des lignes en situation de moins values déjà provisionnées, l'essentiel des arbitrages opérés en 2010 s'est réalisés sur des lignes en plus-values.

Les charges générales d'exploitation sont stables à -0,1% avec une baisse des frais de personnel de -0,7% et un recul de -0,6% des autres frais administratifs. Les dotations aux amortissements sont en baisse de -7,6%. La hausse des frais de personnel est principalement due à la progression de l'intéressement et de la participation qui progressent de +20,0%, l'assiette de ces rémunérations étant pour une part importante le résultat net de la Caisse régionale. La maîtrise des autres charges de fonctionnement est le fruit de la démarche de développement durable entreprise depuis début 2009 et caractérisée par la réduction

des charges d'affranchissement et des consommations d'énergie.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 77.8 millions d'euros en hausse de +18.5%.

Le coût du risque global s'élève à 12.0 M€ en recul de 9.4% avec une baisse du risque crédits pour partie liée à une récupération sur créances amorties de 4.0 millions d'euros. Celui-ci s'affiche ainsi à 11.4 millions d'euros en baisse de 33,0%. Le taux de créances CDL se monte à 2.60%. Le taux de dépréciation s'élève à 76.5%, niveau comparable à celui du 31/12/2009. Il témoigne de la politique prudente de gestion des risques de la Caisse Régionale.

Après prise en compte du résultat sur actifs immobilisés, le résultat courant avant impôts progresse de +26.1% à 64.8 millions d'euros.

La charge fiscale s'élève à 19.1 millions d'euros en hausse de +31.4%. Cette augmentation est notamment due à la prise en compte d'une provision de 5.4 millions d'euros comptabilisée pour faire face à un redressement envisageable sur le montant des dépréciations crédits. Il faut par ailleurs noter une économie d'impôt permise par la mise en place du système d'intégration fiscale Groupe pour un montant de 0.9 M€.

Le résultat net est en hausse de 24% à 45.7 millions d'euros.

RESULTATS CONSOLIDES

En K€	juin-10	juin-09	2010/2009
Intérêts et produits assimilés	161 073	175 829	-8,4%
Intérêts et charges assimilées	- 96 646	- 111 050	-13,0%
Commissions (produits)	74 988	70 479	6,4%
Commissions (charges)	- 15 850	- 15 813	0,2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	578	1 363	-57,6%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 804	6 757	207,9%
Produits des autres activités	2 592	509	409,2%
Charges des autres activités	- 1 625	- 1 283	26,7%
PRODUIT NET BANCAIRE	145 914	126 791	15,1%
Charges générales d'exploitation	- 62 979	- 62 851	0,2%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 500	- 2 722	-8,2%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	80 435	61 218	31,4%
Coût du risque	- 11 958	- 15 771	-24,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 477	45 447	50,7%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	/	/	0,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	70	-	0,0%
Variations de valeur des écarts d'acquisition	/	/	0,0%
RESULTAT AVANT IMPOT	68 547	45 447	50,8%
Impôts sur les bénéfices	- 23 472	- 11 561	103,0%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	/	/	0,0%
RESULTAT NET	45 075	33 886	33,0%
Intérêts minoritaires	/	/	0,0%
RESULTAT NET – PART DU GROUPE	45 075	33 886	33,0%

➤ Résultats consolidés

● Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'élève à 145.9 millions d'euros en hausse de 15.1%. Il se compose:

Des produits et charges d'intérêts et assimilés. La marge sur intérêts s'élève à 64.4 millions d'euros en léger recul de -0.5%. Sous l'effet de la baisse des taux courts notamment, les produits et les charges d'intérêts sont en net recul à -8.4% et -13.0%.

Des produits et charges sur commissions. Les commissions nettes s'élèvent à 59.1 millions d'euros en hausse de +8.2%. Cette forte hausse est notamment due à l'augmentation significative des commissions de collecte sur l'épargne réglementée. Dans le tableau d'activité (base sociale), ces commissions sont incluses dans la marge d'intermédiation.

Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Ceux-ci correspondent notamment aux variations de juste valeur (valeur de marché) des couvertures actions. L'impact sur le Produit Net Bancaire au 30 juin 2010 s'élève à 0.6 millions d'euros contre 1.4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.

Ils s'élèvent au 30 juin 2010 à 20.8 millions d'euros contre 6.8 millions d'euros en 2009. Cette forte hausse est due à l'augmentation des dividendes perçus de 2.2 millions d'euros et à celle des plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente. En 2010, une plus-value de cession est réalisée pour 6.2 millions contre une moins-value de

5.6 millions réalisée en 2009, soit une hausse de 11.8 millions d'euros.

Les produits et charges des autres activités. Ils comprennent notamment les plus-values de cession, les loyers et dotations aux amortissements sur les immeubles hors exploitation, les autres produits et charges d'exploitation bancaire et les produits et charges des activités non bancaires. Ils s'élèvent à 1.0 million d'euros contre une charge nette de 0.8

million d'euros en 2009. Cette forte hausse est due notamment à une plus-value de cession pour 0.3 million d'euros sur immeubles hors exploitation et à une reprise de provision sur risque opérationnel d'1.8 millions d'euros. Il s'agit d'une provision passée dans le cadre d'une possible réfaction de bonification d'intérêts sur prêts agricoles par le CNASEA au titre des audits réalisés entre 2000 et 2003.

• Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 65.3 millions d'euros en très léger recul de -0.1%. Les charges de personnel qui représentent près de 60% du total des charges d'exploitation sont en légère hausse de +0.7% en raison notamment d'une hausse de l'intéressement et de la participation des salariés liés à la croissance du résultat social en normes françaises. Par ailleurs, elle témoigne de la volonté

de maîtrise des autres charges d'exploitation de la Caisse régionale, condition indispensable à sa compétitivité commerciale.

Les autres charges de fonctionnement (hors dotations aux amortissements) sont en recul de 0.6% à 23.8 millions d'euros en lien avec le plan d'économie lancé en 2010 visant à réduire les dépenses d'affranchissement et d'énergie.

• Du résultat brut d'exploitation au résultat consolidé

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 80.4 millions d'euros en hausse de 31.4%

La charge fiscale au 30 juin 2010 progresse de 103.0% à 23.5 millions d'euros.

Le coût du risque s'élève à 12.0 millions d'euros, en baisse de 24,2% sur 2009.

Le résultat net est en hausse de 33.0% à 45.1 millions d'euros.

STRUCTURE FINANCIERE (sur base consolidée)

➤ Les fonds propres

Le montant des Fonds Propres part du Groupe s'élève à 1 071.6 millions d'euros au 30 juin 2010, soit une progression de 41.2 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (+3,9%).

Cette progression résulte principalement de la hausse du capital social des caisses locales pour 15,4 millions d'euros et du résultat conservé après versement des dividendes et intérêts aux parts sociales.

Le résultat du premier semestre 2010 contribue à l'augmentation des capitaux propres à hauteur de 45.0 millions d'euros pendant que le montant de la distribution s'élève à 11.3 millions d'euros.

➤ Les ratios prudentiels

Les Etablissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%.

Au 30 juin 2010, le ratio de solvabilité du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, établi en application de la norme « Bâle II » n'est pas connu à la date de rédaction de ce rapport. Il s'élevait à 11.1% au 31/12/2009, soit un niveau très supérieur aux normes en vigueur.

➤ Les parties liées

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.4.

GESTION DES RISQUES

➤ Le risque Crédit

● Objectifs et Politique de gestion des risques

La politique de prévention et de suivi des risques de contreparties de la Caisse Régionale d'Ille-et-Vilaine est basée sur la responsabilisation des acteurs réseau et concilie maîtrise des risques et développement commercial dans le respect de la réglementation.

En 2010, la Caisse Régionale d'Ille-et-Vilaine met progressivement en place un nouveau process risque issu des travaux entre les Caisses Régionales Bretonnes afin de :

● Gestion du risque

La stratégie risque de la Caisse définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,
- De règles de délégation d'octroi de crédits et paiement
- De division et de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,

- Traiter le risque le plus en amont possible dans une logique de « relation durable »
- Organiser un traitement personnalisé des clients en difficulté
- Améliorer les performances de la Caisse sur les risques de crédit.

- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De suivi des risques (répartition des clients par marché, suivi des encours consolidés et des opérations spécifiques)

Organisation de la fonction risque et dispositif de surveillance

L'organisation des risques au sein de la Caisse d'Ille-et-Vilaine repose sur :

- La mise en œuvre de trois phases de recouvrement : commercial, amiable et contentieux
- Un traitement du risque spécifique pour chaque marché
- La volonté de maintenir « une relation durable »

Sous la responsabilité du Directeur des Risques, de la Logistique et de l'Organisation, le Comité des Risques se réunit mensuellement et le Comité des Grands Risques trimestriellement.

Les objectifs de ces Comités s'articulent autour de deux missions majeures:

- Le suivi et le contrôle des risques de contreparties sur tous les marchés,
- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

Au cours de chaque Comité sont analysés, les tableaux de bord, l'examen des dossiers entrés en défaut depuis le dernier comité et le suivi des dossiers examinés au cours des Comités précédents.

Une revue des risques d'un secteur d'agence est réalisée lors de chaque comité risques.

Des comités risques spécifiques sont également organisés sur certaines filières (PIM, LBO, ...) en cas de constat de dégradation.

Des revues de portefeuilles sont réalisées 3 fois par an pour les marchés des clientèles professionnelles, agricoles et Entreprises et visent à analyser les dossiers sélectionnés à partir de critères tels que dégradation de notes et montant de l'encours.

Ces revues permettent :

- de détecter des affaires fragiles,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- de s'assurer du suivi des actions décidées

Une revue des Grands engagements est réalisée semestriellement sous la responsabilité du Directeur des Entreprises et de la Banque privée et en présence de la Direction Générale et vise à :

- revoir annuellement tous les gros engagements de la Caisse régionale
- contrôler le respect des règles de la politique crédit,
- d'adopter un positionnement clair sur les dossiers,
- de s'assurer du suivi des actions décidées

Par ailleurs, la Caisse régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 54,7 M€ d'euros au 30 juin 2010.

Méthodologie et système de notation

Le dispositif Bâle II de notation interne de clientèle de Banque de détail et de Grande Clientèle est opérationnel depuis 2005. Il permet d'évaluer contrat par contrat le risque pris par la Caisse Régionale auprès de ses clients, de globaliser l'ensemble des risques, d'obtenir une vue consolidée des risques encourus par contreparties ou groupes de contreparties, et d'ajuster les provisions. Avec le dispositif de risques opérationnels, il permet à la Caisse Régionale de vérifier son bon niveau de couverture de risques par les fonds propres. Le dispositif Bâle II Banque de détail, autorisé fin 2007, a fait l'objet, en 2009, d'une mission de suivi de l'Inspection de la Commission Bancaire."

L'intégration du dispositif Bâle II au sein de la Caisse Régionale est suivie dans trois domaines :

Mécanismes de réduction du risque de crédits

Dans le cadre de sa politique risque, la Caisse régionale d'Ille et Vilaine se contre garantit auprès d'autres établissements de crédit pour 138 millions d'euros au 30 juin 2010. Elle bénéficie par ailleurs de garanties reçues de l'état ou d'organismes para publics tels que le FGAS pour assurer le risque de contreparties sur les prêts à 0% et les prêts PAS. Ces engagements reçus s'élèvent à 434 millions d'euros au 30 juin 2010.

-la communication : une grande attention est portée sur le niveau de connaissance pratique de Bâle II par les experts métier (crédit / marketing / réseau)
-l'intégration dans les Projets Nationaux (octroi crédits habitats ; octroi crédits à la consommation, ...)
-l'intégration dans les autres processus opérationnels (distribution des crédits, suivi des risques, provisions et recouvrement, marges crédit).

Les outils LUC (Logiciel Unique de Cotation) et OCE (Outillage Clientèle Entreprise) entrent en jeu pour déterminer, pour chaque contrepartie, le montant de la perte en cas de défaut, comme l'impose Bâle II dans sa méthodologie pour apprécier le risque lié au crédit.

Enfin, la Caisse régionale mène une politique dynamique de couverture de ses prêts habitat via l'organisme de caution mutuelle du groupe Crédit Agricole, la CAMCA à hauteur de 1 311 millions d'euros contre 1 204 au 31/12/2009.

(Voir Note 6 de l'annexe aux comptes consolidés au 30/06/2010)

Par ailleurs, la Caisse régionale n'a pas recours aux instruments dérivés de crédits.

➤ Les Créances douteuses et litigieuses

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 197,3 M€ à fin juin 2010 contre 182 M€ fin 2009. Le taux des créances douteuses et litigieuses s'inscrit en hausse à 2,60% contre 2,45% en décembre 2009. Cette évolution est liée à une

hausse sur le segment des entreprises, et promotion immobilière (+1,28 pt/2009). Le taux de couverture par les dépréciations traduit la politique prudente de gestion des risques à 76,5% contre 76,0% en fin d'année précédente.

● Exposition

Exposition par agent économique

Ce tableau repris de la note 5.3 bis de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2010 montre l'exposition par agent économique de l'encours de prêts et créances.

La clientèle de détail et les grandes entreprises représentent respectivement 70,9% et 17,2% de l'encours brut total.

Depuis le 31/12/2009, ces encours progressent de 3,3% pour la clientèle de détail. L'encours Grandes Entreprises est en repli de 10,8%.

	30/06/2010			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	6 922	/	/	6 922
Etablissements de crédit	221 366	/	/	221 366
Institutions non établissements de crédit	694 616	509	389	694 227
Grandes entreprises	1 386 721	73 874	52 097	1 334 624
Clientèle de détail	5 599 567	119 228	94 724	5 504 843
Total *	7 909 192	193 611	147 210	7 761 982
Créances rattachées nettes				40 679
Dépréciations sur base collective				-57 891
Valeurs au bilan				7 744 770

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 899 milliers d'euros

	31/12/2009			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	/	/	/	/
Etablissements de crédit	210 798	/	/	210 798
Institutions non établissements de crédit	536 402	/	/	536 402
Grandes entreprises	1 542 406	63 356	46 396	1 496 010
Clientèle de détail	5 419 512	114 713	87 996	5 331 516
Total *	7 709 118	178 069	134 392	7 574 726
Créances rattachées nettes				40 738
Dépréciations sur base collective				-58 071
Valeurs au bilan				7 557 393

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 15 952 milliers d'euros

● Cout du risque (Données IRFS)

Le coût du risque s'élève à 12 millions d'euros au 30/06/2010 contre 27,4 millions d'euros au 31/12/2009. Celui-ci se compose notamment des dotations nettes aux dépréciations sur prêts et

créances pour 15,3 millions d'euros, de dotations nettes aux dépréciations pour risques et charges de 0,2 millions d'euros et de récupération sur prêts et créances amortis de 4 millions d'euros.

➤ Les risques de marché

Le risque de marchés représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des

actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

● Objectifs et politique

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat.

La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres. La politique générale de placements est conduite en vue d'atteindre les différents objectifs définis par le Conseil d'Administration. Les instruments financiers et montages utilisés sont systématiquement présentés au Comité Financier mensuel et validés par ce comité avant réalisation

• Gestion du risque

Le contrôle des risques de marché du groupe Crédit Agricole S.A. est structuré sur trois niveaux distincts mais complémentaires

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.

- En local [au niveau de la Caisse régionale]. Le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Ce Responsable est nommé par le

Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Les organes de suivi des risques du groupe Crédit Agricole sont les suivants :

- Le Comité des Risques Groupe (CRG)
- Le Comité de suivi des Risques des Caisses régionales (CRCR)
- Le Comité Normes et Méthodologies

La politique générale de placements est conduite en vue d'atteindre les différents objectifs définis par le Conseil d'Administration. Les instruments financiers et montages utilisés sont systématiquement présentés au Comité Financier mensuel et validés par ce comité avant réalisation.

Organisation du suivi des risques de marché

Au niveau de la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, un comité financier a été mis en place.

Le Comité Financier est composé des personnes suivantes :

- Directeur Général.
- Directeur Général Adjoint.
- Directeur Marketing Finances et Engagements.
- Responsable du service Comptabilité Générale.
- Responsable du service Finance et Contrôle de Gestion.
- Collaborateurs de la Gestion Financière.
- Contrôleur Comptable et Financier.
- Responsable du Pôle Gestion Financière Breton.
- Expert Gestion Actif-Passif du Pôle Gestion Financière Breton.

Les missions du Comité Financier recouvrent deux domaines :

- La Gestion des Excédents de Fonds Propres.
- La Gestion Actif Passif.

Le Comité Financier établit sur ces domaines les stratégies d'exécution de la politique financière

globale définie par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

Sur propositions de la Gestion Financière, le Comité Financier valide notamment :

- Gestion des excédents de Fonds Propres : l'orientation des placements, des acquisitions et cessions de toutes natures.
- Gestion Actif Passif : les interventions sur les marchés financiers liées à la couverture du risque de taux, la stratégie de refinancement au niveau des avances globales et des ressources monétaires (emprunts en blanc, émissions de CDN...).

Le Comité Financier autorise la réalisation des opérations par la Gestion Financière dans un cadre donné.

L'organisation opérationnelle retenue par la Caisse régionale permet une séparation effective entre le Front-office et le Back-office. Chaque fin de mois, une valorisation des positions est effectuée indépendamment par le Front-office et le Back-office et donne lieu à un rapprochement des résultats. Un reporting est réalisé auprès du Comité Financier, dont le compte rendu est transmis à la Direction Générale et au Responsable du Contrôle Permanent.

Méthodologie de mesure des risques de marché

La Caisse régionale utilise la VaR (Value at Risk) et le calcul de la sensibilité par facteur de risque.

Calcul de VaR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la CR retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

La méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique.

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- La VAR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution Normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs ;
- L'horizon fixé à « 1 mois » suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou couvertes en un mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains produits et dans certaines situations de crise ;
- L'utilisation d'un intervalle de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de



marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle ;

Pour la Caisse régionale d'Ille et Vilaine, la VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est l'e-VaRisk, outil développé par la recherche d'AMUNDI et mis à la disposition des Caisses Régionales. La VaR du portefeuille de la Caisse régionale s'élève à 5,51 M€ au 30 juin 2010, soit 8,9% du résultat annuel.

Stress scenarii :

Le deuxième élément quantitatif, « stress scénarii », complète la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

Ces calculs de scénarii de stress, conformément aux principes du groupe, simulent des conditions

extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

Les scénarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;

Les scénarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;

Les scénarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scénarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe (Actions : -20% ; Taux : +200 bps ; Alternatif : -10%, Monétaire dynamique : -2,5%) qui aboutirait sur la base du 30 juin 2010, à une variation totale de valorisation du portefeuille de -11,7 M€, nécessitant 2,7 M€ de dotations aux provisions.

Dispositif de limites de seuils d'alerte

Les limites sont revues chaque année par le Conseil d'Administration. La dernière révision a été réalisée le 9 avril 2010.

En cas de dépassement des limites fixées, l'information est remontée au Directeur Financier, ainsi qu'à la Direction Générale, qui en fait la communication au Conseil d'Administration.

La limite globale pour l'ensemble des placements de l'excédent de Fonds Propres, validée par le Conseil d'Administration est une perte maximale sur l'exercice égale à 2,5 % de l'excédent de Fonds Propres. Ce dispositif est complété par des seuils d'alerte par catégorie d'actifs fondés également sur l'évolution constatée sur l'exercice :

	Référence	Seuil d'alerte au Comité Financier	Seuil d'alerte au Conseil d'Administration
Poche Actions	Cac 40	-10%	-20%
Poche Obligations	Tec 10	+100 bp	+150 bp
Poche Fonds diversifiés	Encours	-4%	-8%

Conformément aux recommandations de Crédit Agricole SA, des seuils d'alerte basés sur les

résultats du calcul de VaR viennent compléter ce dispositif :

	Seuil d'alerte au Comité Financier	Seuil d'alerte au Conseil d'Administration
VaR	> 10% du Résultat net	> 15% du Résultat net

Risques Action

Le risque action est concentré sur le portefeuille de placement de la Caisse régionale. Il représente un montant de 35,3 millions d'euros au 30 juin 2010,

soit 8,7% du portefeuille d'excédents de fonds propres.

➤ **Gestion du Bilan**

• **Le risque de taux d'intérêt global :**

Le Risque de Taux est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des

opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché ("trading book").

Objectifs, méthodologie et politique

La Caisse régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading.

L'exposition à la hausse/baisse des taux est calculée trimestriellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global en approche statique. Le calcul de l'exposition est réalisé à partir des outils, des hypothèses et modèles d'écoulement utilisés par le groupe Crédit Agricole.

L'outil utilisé est l'outil groupe CRISTAUX 2 depuis le comité financier du 9 mars 2009.

Les sources de données alimentant l'outil sont essentiellement des alimentations automatiques : STRADA, CAPIC, GINKGO, CARISTO et pour le reste des agrégats manuels (rejets crédits, Avances Miroirs Structurées, DAT, prêts Full SOFINCO...).

Les conventions et hypothèses d'écoulement retenues sont celles du groupe Crédit Agricole. Seuls les DAV ont une convention d'écoulement spécifique à la CR35 : 15% In Fine 1 an et 85 % linéairement sur 15 ans (au lieu de 15% linéaire à 3 mois et 85% linéaire à 15 ans).

Gestion du risque

L'exposition de la Caisse régionale au risque de taux dans les limites fixées est ensuite gérée :

- au travers des stratégies de refinancement par avances globales, avec maintien d'une politique prudente.
- au travers des stratégies de refinancement des déficits.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées. La composition et les attributions du Comité Financier sont décrites au paragraphe « Risques de marché ».

Le choix d'un nouveau dispositif de limites asymétriques a été validé par le conseil d'administration du 28 mai 2010. Ce nouveau dispositif autorise moins de risque à la baisse des taux qu'à la hausse des taux, il permet de respecter les recommandations CASA d'impact maximum (sur les fonds propres connus, sur le RBE et PNB prévisionnels). Il impose à la CR de conduire sa politique de transformation dans le cadre du respect des limites fixées, en offrant plus de marge de manœuvre sur les années 2013 et suivantes. Les limites d'exposition sont les suivantes (en M€) :

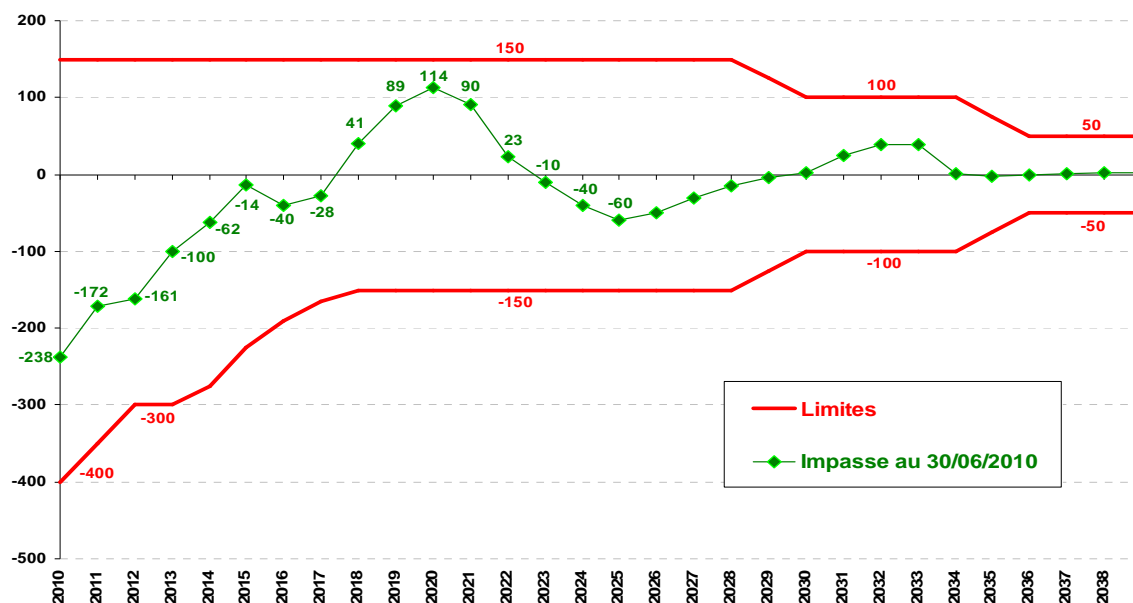
En M€	A1 à A19			A20 à A25	A26 à A30
Limite Passif	150			100	50

En M€	A1	A2 à A4	A5	A6	A7	A8 à A19	A20 à A25	A26 à A30
Limite Actif	-400	-300	-250	-200	-180	-150	-100	-50

Exposition

L'impasse taux fixe au 30/06/2010 atteint 238 M€ sur l'année 1, elle respecte bien la limite à 400 M€.

Gaps de taux en M€ au 30 juin 2010



• Les risques de liquidité et de financement

Gestion du risque

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

A compter du 30 juin 2010, mise en œuvre de la déclaration du ratio de liquidité standard (à compter de cette date le règlement 88-01 du ratio précédent est abrogé). La nouvelle réglementation est basée sur le périmètre social de la Caisse Régionale et impose la remise de 3 reporting à CASA :

- D'un coefficient normalisé de couverture des exigibilités par des liquidités à 1 mois
 - ✓ Le ratio standard est à produire en Normes Françaises
 - ✓ La CR doit à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%
 - ✓ Les établissements sont invités à calculer à chaque fin de mois ce ratio
 - ✓ Les ratios d'observation sont supprimés

- D'un tableau prévisionnel à une semaine des flux de trésorerie
 - ✓ Les flux sont ventilés par principaux postes d'encaissements et de décaissements et par les principales devises

- D'un tableau de suivi du coût des refinancements obtenus au cours du trimestre écoulé suivant la maturité des financements, le montant total et le nombre de financements

Le coefficient de liquidité réglementaire mesure la capacité d'un établissement de crédit à faire face, pendant un certain délai, à une brusque interruption de tout ou partie de ses ressources. Pour piloter ce ratio un accord de refinancement de 391 M€ a été mis en place au 30/06/2010 pour une durée de 9 mois.

De plus, depuis fin 2008, Crédit Agricole SA impose aux Caisses Régionales une limite de refinancement CT (montant maximum sur lequel les CR se refinancent sur des durées < à 1 an).

• Politique de couverture

Les instruments financiers désignés comme instruments de couverture sont pour la CR35 des swaps de taux d'intérêt. Ces swaps sont réalisés pour couvrir des crédits clients spécifiques (swap de micro-couverture) ou réalisés dans le cadre de la

Sur la liquidité moyen long terme, Crédit Agricole SA facture aux Caisses Régionales le déficit généré au sein du groupe (différentiel entre les avances miroirs et les avances globales).

Un point liquidité est donc réalisé mensuellement par l'unité Finance Contrôle de Gestion et présenté en Comité Financier.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse régionale se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables. La Caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des prêts de durée initiale supérieure ou égale à 2 ans).

Les plafonds d'encours du programme d'émission de TCN validé par le Conseil d'Administration du 30 avril 2010 sont 1 000 M€ pour les CDN et 600 M€ pour les BMTN (dont 100 M€ de BMTN subordonnés).

Méthodologie

Le ratio standard de liquidité est calculé mensuellement.

La limite CT est calculée et transmise par Crédit agricole SA semestriellement.

La facturation sur le déficit Epargne/avances est générée par des strates mensuelles au coût de liquidité de marché du spread 4 ans.

Impacts de la crise financière sur la gestion du risque de liquidité

La crise financière a eu pour conséquence la mise en place par CASA d'un système de limites sur la liquidité CT et MLT.

Exposition

Au 30 juin 2010, le ratio standard de liquidité de la Caisse Régionale s'élève à 110 %.

La limite de liquidité CT est de 814 M€ à compter du 1^{er} juillet 2010 (valable sur S2 2010), elle était de 687 M€ au 1^{er} semestre 2010.

gestion du risque de taux d'intérêt global (swap de macro-couverture).

Une documentation macro et micro-couverture est réalisée trimestriellement.

➤ Les risques opérationnels

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre d'un Comité Risque Opérationnel réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par le Directeur Général de la Caisse régionale. Le Management du Risque Opérationnel intervient ponctuellement auprès des Comités de Contrôle Interne et de Direction.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et des événements marquants du dispositif.

Le dispositif de gestion du risque opérationnel couvre intégralement le périmètre opérationnel et fonctionnel de la Caisse régionale. Le GIE Atlantica et les autres filiales sont dotés de leurs propres dispositifs de gestion et de surveillance.

Ce dispositif s'accompagne de manière formelle et conforme à la réglementation de réunions de présentation/sensibilisation à destination des acteurs concernés rappelant les différentes modalités de déclarations des Risques opérationnels et exposant les évolutions réglementaires.

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

D'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.

De déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.

De favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique, ...).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type « lost distribution approach » qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

Intégration dans la politique de risques ;

Pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;

Caractère pédagogique, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;

Robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe. L'ensemble de ces données et l'évolution régulière du dispositif sont présentés trimestriellement en Comité de Direction pour analyse et actions correctives éventuelles.

La cartographie des risques opérationnels a été actualisée au cours du premier trimestre 2010 sur la quasi-totalité des processus sur le nouvel applicatif national.

Une nouvelle évaluation des scénarii majeurs vient d'être lancée. Après avoir validé la liste des scénarii retenus pour notre Caisse Régionale, chaque scénario fait l'objet d'une analyse afin de déterminer une estimation chiffrée. Les valeurs ainsi obtenues déterminent notre Exigence en Fonds Propres.

➤ **Les risques de non-conformité**

L'organisation de la gestion des risques de non-conformité s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable du contrôle de la conformité de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Responsable du contrôle de la conformité rapporte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne.

L'évaluation des risques de non-conformité s'appuie pleinement sur les outils déjà existants en matière de risques opérationnels.

Les outils de cartographie des risques et de collecte des pertes utilisent un référentiel national comportant 4 types de risques : les risques d'interruption de processus, les risques opérationnels, les risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs, et les risques de non-conformité.

Le choix a été fait d'intégrer la cartographie des

risques de non-conformité dans la cartographie des risques opérationnels.

Dans un premier temps, le Management du Risque Opérationnel coordonne la cotation des risques opérationnels et fait valider la cartographie des risques opérationnels par le management.

Dans une deuxième étape, le Responsable du contrôle de la conformité est responsable de l'appréciation finale des risques de non-conformité.

Pour la cartographie 2009, le Responsable de la conformité a ainsi réexaminé 376 risques de non-conformité sur un ensemble de 3432 risques opérationnels, afin d'en valider la bonne cotation.

Enfin, la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité intègre l'évaluation du risque de réputation (impact non financier).

Suite à l'analyse de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité, les processus présentant les niveaux de risques les plus élevés sont sélectionnés pour faire l'objet d'un plan d'actions de diminution ou suppression du risque.

DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est exposé dans le rapport annuel du Président du Conseil d'administration pour 2009 et n'a pas fait l'objet de modification notable en 2010.

Le Rapport Annuel sur le Contrôle Interne relatif à l'exercice 2009 a été présenté au conseil d'administration du 30 avril 2010 et a été transmis aux commissaires aux comptes.

➤ **Le contrôle permanent**

● **Dispositif de contrôle permanent**

Au sein des services et du réseau d'agences, des manuels de procédures décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents ; ils portent notamment sur le respect des limites, de la politique risque, des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, le respect de la réglementation spécifique à certains produits, etc.

Le dispositif couvre tous les services. Des contrôles permanents sont réalisés par les unités opérationnelles elles-mêmes. Ces contrôles peuvent être intégrés dans le traitement des opérations (1er degré) ou exercés par des unités ou personnes indépendantes des unités opérationnelles mentionnées ci-avant ou distinctes de celles ayant effectué les contrôles de premier degré (2ème degré).

L'automatisation des reportings de contrôles a été réalisée avec l'intégration d'un nouvel outil groupe de saisie des contrôles permanents : SCOPE (Système de Contrôles Permanents)

Cet outil national a été mis à disposition de la Caisse régionale en septembre 2008 afin de

permettre la remontée des contrôles locaux (siège et agences) auprès du contrôle permanent.

Il a été déployé sur la totalité des agences en 2008 et sur les unités du siège début 2009.

Dans le cadre de la mise en œuvre des modifications du règlement 97-02 sur le contrôle interne, les unités spécialisées de contrôle permanent de dernier niveau, indépendantes des unités opérationnelles, intervenant sur les principales familles de risques encourus par la Caisse régionale, sont regroupées sous l'autorité du responsable du contrôle permanent. Un responsable du contrôle de la conformité est rattaché à celui-ci.

Les résultats des contrôles sont formalisés par des reportings et les anomalies détectées par ces moyens font l'objet de plans d'actions correctrices.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet d'adaptations régulières du fait des évolutions réglementaires et des risques opérationnels détectés.

• Des dispositifs de contrôles particuliers

Le dispositif de contrôle permanent recouvre également des dispositifs de contrôle particuliers en conformité avec la réglementation bancaire et financière. Il s'agit des domaines suivants :

- les systèmes d'informations, pour lesquels des procédures et contrôles visent à assurer un niveau de sécurité satisfaisant. Une mesure du niveau de sécurité est régulièrement réalisée et les insuffisances relevées font l'objet de plans d'améliorations.

- le déploiement et le test de plans de continuité d'activités intégrant les plans de secours informatiques et les actions menées en lien avec les travaux de « cartographie des risques » dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « Bâle II ». A noter la mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} semestre 2010 du Plan de Repli Utilisateur sur le site de PLOUFRAGAN en coopération avec les 3 autres Caisses régionales bretonnes.

- l'encadrement des prestations de services « essentielles » externalisées, pour lesquelles une actualisation des contrats de sous-traitance et des procédures de contrôle a été mise en œuvre.

- la prévention et le contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement (la mise à jour de la liste des initiés permanents est régulièrement effectuée), à la prévention du blanchiment de capitaux et à la lutte contre le financement du terrorisme. Des moyens spécifiques d'encadrement et de surveillance des opérations sont mis en œuvre : formation du personnel, adoption de règles écrites internes, accomplissement des obligations déclaratives vis-à-vis des autorités de tutelle, plan de mise en conformité de l'ensemble des ouvertures de compte, etc....

- La Directive MIF, intégrée dans nos procédures de commercialisation d'instruments financiers depuis le 1^{er} novembre 2007. De plus, le système informatique a été optimisé afin d'assurer le respect de la Directive MIF lors de toute ouverture de comptes-titres : blocage de l'ouverture si le questionnaire de connaissance et expérience n'est pas renseigné. Enfin, une formation Conformité en e-learning a été dispensée à l'ensemble des conseillers commerciaux : elle met notamment l'accent sur l'obligation d'être en adéquation entre le produit vendu et le besoin du client. - L'outil groupe (Actimize) de détection automatique des opérations suspectes en matière d'abus de marché est en place depuis le 1^{er} octobre 2007.

- Dans le cadre de la Lutte Anti blanchiment, le groupe Crédit Agricole a décidé la mise en conformité de la Banque de détail à la directive européenne du 26 octobre 2005 avec une solution uniforme pour l'ensemble des Caisses régionales, par la mise en place de l'outil NORKOM. Chaque jeune embauché (CDI ou CDD) bénéficie d'une formation « Lutte Anti-Blanchiment » préalablement à son embauche.

- Tous les nouveaux produits sont soumis à avis préalable du Responsable de la Conformité qui centralise par ailleurs les dysfonctionnements significatifs de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine.

- Ces dispositifs font l'objet d'un suivi renforcé par le Responsable du Contrôle de la Conformité de la Caisse régionale, sous la coordination de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole S.A.

- La Caisse régionale a une structure dédiée aux risques opérationnels (collecte et cartographie). Chaque unité met en place des plans d'action afin de limiter les risques identifiés.

• Dispositif de contrôle interne de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière est décrit dans le rapport annuel 2009. Il s'appuie sur un contrôle central de 2^{ème} degré rattaché au contrôle permanent.

Un comité d'audit et des comptes a été mis en place en 2009 en application de l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008. Il se réunit 3 fois par an.

➤ Le contrôle périodique

Le service Contrôle Périodique se consacre aux missions de contrôle périodique (3^{ème} degré), en application du règlement 97-02 modifié, et indépendant des unités opérationnelles, intervient dans la Caisse régionale (siège et réseaux) mais aussi sur toute entité relevant de son périmètre de contrôle interne. Les missions d'audit sont réalisées par des équipes dédiées, selon des méthodologies formalisées, conformément à un plan annuel validé par le Comité de Contrôle Interne.

risques, de la fiabilité et l'exhaustivité des informations et des systèmes de mesure des risques. Elles portent en particulier sur les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle de la conformité.

Le plan annuel d'audit s'inscrit dans un cycle pluriannuel, visant à l'audit régulier et selon une périodicité aussi rapprochée que possible, de toutes les activités et entités du périmètre de contrôle interne.

Les missions visent à s'assurer du respect des règles externes et internes, de la maîtrise des

L'activité du service Contrôle Périodique de la Caisse régionale s'effectue depuis 2006 dans le

cadre de l'Animation Audit inspection mise en place par l'Inspection Générale du Groupe (IGL) suite à la demande de la Commission bancaire. De fait, les plans annuels et pluriannuels, comme la cartographie des risques auditables de la Caisse régionale, sont réalisés sur la base de référentiels nationaux et l'audit de la Caisse régionale bénéficie d'outils méthodologiques mis à disposition par IGL (guides d'audit, formations, encadrement de missions transverses). Il développe également ses propres outils (guides et trames d'audit notamment).

Les missions réalisées par le service Contrôle Périodique, ainsi que par l'Inspection Générale groupe de Crédit Agricole S.A. font l'objet d'un dispositif formalisé de suivi. Pour chacune des recommandations formulées à l'issue de ces missions, ce dispositif permet de s'assurer de l'avancement des actions correctrices

programmées, mises en œuvre selon un calendrier précis, en fonction de leur niveau de priorité.

Dans ce cadre, l'Inspection Générale du Groupe a mené au 1^{er} semestre 2010 un audit de la Caisse Régionale d'Ille-et-Vilaine.

Lors du premier semestre 2010, le Contrôle Périodique de la Caisse Régionale a réalisé l'audit de 7 agences principales et de leurs agences rattachées, d'une agence spécialisée et d'un pôle professionnel. 4 missions sur des unités ou des risques auditables du siège ont également été menées ou sont en cours. Enfin, 4 prestataires de services essentiels externalisés (P.S.E.E.) ont également été audités.

EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

➤ Evènements récents

• Organisation Commerciale

Afin d'optimiser son organisation commerciale "Horizon", mise en place en 2006, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine a réorganisé en 2010 ses portefeuilles de clients particuliers. Il s'agit principalement, de mettre les clients en relation

avec le meilleur interlocuteur pour répondre au mieux à leurs attentes. La nouvelle répartition a été déployée dans les agences au cours du mois de juillet.

• Nouveau siège

Les travaux du nouveau siège du Crédit Agricole installé dans l'éco quartier de la Courrouze sont en passe d'être terminés. La date prévisionnelle de réception des travaux est le 31/07/2010. Après cette échéance, les entreprises devront procéder aux

réglages des installations de chauffage, de contrôle d'accès et de sécurité incendie. Restera aussi à équiper le bâtiment en informatique, téléphonie et mobilier. L'emménagement désormais imminent, est programmé le lundi 4 octobre.

• NICE

Depuis avril dernier, les travaux du projet NICE (Système d'Information Unique aux 39 Caisses Régionales du Crédit Agricole) ont démarré au sein de la Caisse régionale. L'Ille-et-Vilaine est pilote de la communauté Atlantica pour la bascule vers la première version du SIU en octobre 2011.

Au mois de mai, 40 collaborateurs ont ainsi découvert le SIU lors d'une présentation conduite par des experts des Caisses régionales AMT (système d'information actuel retenu comme la

souche du nouveau système). L'appropriation du nouveau système s'est poursuivie avec des immersions métiers et des analyses d'écart entre l'existant et la cible. Dès l'automne, il s'agira pour les équipes de faire évoluer l'organisation et les process afin d'adopter le nouveau système.

La mise en place du SIU permettra de continuer à renforcer les convergences bretonnes dans de nombreux domaines tels que le back-office crédits.

➤ Perspectives pour le second semestre

Banque Coopérative, le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine poursuit les actions engagées dans le cadre de son projet d'entreprise « Energie 2010 », avec notamment l'intensification des coopérations bretonnes, gage d'une efficacité renforcée, et le développement des expertises de conseil en proximité sur tous ses marchés.

Au cours du 2^{ème} semestre 2010 et en 2011, dans la continuité des grandes orientations de ce plan à moyen terme, la Caisse régionale poursuivra sa politique de développement équilibré, caractérisée par l'engagement dans la durée auprès de ses clients et sociétaires.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUN 2010

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2010 ayant fait l'objet d'un examen limité et établis conformément aux normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Examinés par le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine en date du 23 juillet 2010.

CADRE GENERAL

➤ **Présentation juridique de l'entité**

La Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse Régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Son siège social est situé 45, boulevard de la Liberté CS 64017 – 35040 Rennes Cedex France. Elle est inscrite au registre du commerce de Rennes sous le numéro 775 590 847, code NAF 6419 Z.

Sont rattachées à la Caisse Régionale, 46 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses Locales.

De part la loi bancaire, la Caisse Régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse Régionale fait partie, avec 13 autres Caisses Régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui leur permettent d'être cotées sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats Coopératifs d'Associés et des Certificats Coopératifs d'Investissement émis par la Caisse Régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses Régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse Régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses Régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse Régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.

➤ **Format de présentation des états financiers**

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, Le Groupe « Crédit Agricole d'Ille et Vilaine » (dénommé Groupe), constitué de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine et des 46 Caisses Locales entrant dans le périmètre de consolidation (Groupe), utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ; tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation CNC n°2004 -R.03 du 27 octobre 2004.

FAITS CARACTERISTIQUES

- **Système d'information unique NICE (Nouvelle Informatique Convergente Evolutive)**

Les 39 Caisses Régionales de Crédit Agricole ont décidé de regrouper l'ensemble de leurs moyens informatiques, gérés actuellement au sein de 5 groupements d'intérêt économique (GIE). La Caisse Régionale d'Ille et Vilaine, en tant que Caisse pilote, sera, en novembre 2011, la première des Caisses du GIE Atlantica à basculer sur ce nouveau système informatique. Les travaux de préparation à la migration vers ce nouveau système ont été lancés en mai 2010.

- **Nouveau siège à la Courrouze**

Les travaux de construction seront terminés au cours de l'été 2010. Le déménagement du personnel du siège actuel, rue du Pré Perché, vers la Courrouze est prévu le week-end des 2 et 3 octobre. Le montant de l'investissement ainsi réalisé par la Caisse Régionale s'élève à près de 58 millions d'euros. Il comprend également le bâtiment EOLIOS d'une surface de près de 8 000 mètres carrés de bureaux à usage locatif.

- **Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de la SAS La Boétie en juillet 2010**

La participation de la Caisse Régionale s'élève ainsi à 12,5 millions d'euros. Elle est réalisée par capitalisation de l'avance en compte courant déjà réalisée.

- **Entrée dans le mécanisme d'intégration fiscale**

Ce régime optionnel, autrefois réservé aux seuls groupes de structure capitalistique classique, est désormais étendu aux groupes mutualistes. Il permet une réduction de la charge fiscale globale du groupe Crédit Agricole par compensation des résultats positifs et négatifs des différentes sociétés du Groupe et neutralisation des distributions internes au Groupe. L'économie de charge fiscale ainsi réalisée par la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine s'élève à 0,9 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

- **Contrôle fiscal en cours**

Dans le cadre d'un contrôle fiscal périodique, la Caisse Régionale a été informée par l'administration fiscale d'une première évaluation d'un redressement au titre des dépréciations déductibles de crédits. La Caisse régionale a donc enregistré une provision pour risques et charges d'un montant de 5,4 millions d'euros venant alourdir la charge fiscale du 1er semestre 2010.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

➤ Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Intérêts et produits assimilés	3.1	161 073	336 575	175 829
Intérêts et charges assimilées	3.1	-96 646	-214 631	-111 050
Commissions (produits)	3.2	74 988	144 065	70 479
Commissions (charges)	3.2	-15 850	-32 359	-15 813
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	578	1 438	1 363
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	20 804	10 924	6 757
Produits des autres activités	3.5	2 592	1 567	509
Charges des autres activités	3.5	-1 625	-2 996	-1 283
PRODUIT NET BANCAIRE		145 914	244 583	126 791
Charges générales d'exploitation	3.6	-62 979	-122 187	-62 851
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-2 500	-5 489	-2 722
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		80 435	116 907	61 218
Coût du risque	3.8	-11 958	-27 424	-15 771
RESULTAT D'EXPLOITATION		68 477	89 483	45 447
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		/	/	/
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	70	221	0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3	/	/	/
RESULTAT AVANT IMPOT		68 547	89 704	45 447
Impôts sur les bénéfices	3.10	-23 472	-24 825	-11 561
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		/	/	/
RESULTAT NET		45 075	64 879	33 886
Intérêts minoritaires		/	/	/
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		45 075	64 879	33 886

➤ **Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Ecarts de conversion		/	/	/
Actifs disponibles à la vente		(8 019)	126 130	120 788
Instruments dérivés de couverture		/	/	/
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(8 019)	126 130	120 788
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		/	/	/
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(8 019)	126 130	120 788
Résultat net part du groupe		45 075	64 879	33 886
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		37 056	191 009	154 674
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		/	/	/
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		37 056	191 009	154 674

Les montants sont présentés net d'impôts.

➤ **Bilan Actif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Caisse, banques centrales		28 629	29 390
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	3 233	2 219
Instruments dérivés de couverture		2 381	2 354
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2	693 204	698 707
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	231 856	220 114
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	7 512 914	7 337 279
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		26 677	11 269
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		28 021	15 197
Actifs d'impôts courants et différés		28 312	22 675
Comptes de régularisation et actifs divers		174 962	123 207
Actifs non courants destinés à être cédés		/	/
Participations dans les entreprises mises en équivalence		/	/
Immeubles de placement	5.7	3 676	3 659
Immobilisations corporelles	5.8	83 466	73 957
Immobilisations incorporelles	5.8	3 600	3 555
Ecarts d'acquisition	2.3	/	/
TOTAL DE L'ACTIF		8 820 931	8 543 582

➤ **Bilan Passif**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2010	31/12/2009
Banques centrales		/	/
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	1 429	789
Instruments dérivés de couverture		37 680	24 309
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	5 700 345	5 661 770
Dettes envers la clientèle	5.5	1 197 626	1 216 935
Dettes représentées par un titre	5.6	612 377	418 716
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 254	1 720
Passifs d'impôts courants et différés		/	292
Comptes de régularisation et passifs divers		134 715	130 082
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		/	/
Provisions techniques des contrats d'assurance		/	/
Provisions	5.9	43 408	38 457
Dettes subordonnées	5.6	20 438	20 007
TOTAL DETTES		7 749 272	7 513 077
CAPITAUX PROPRES		1 071 659	1 030 505
Capitaux propres - part du Groupe		1 071 659	1 030 505
Capital et réserves liées		242 032	226 646
Réserves consolidées		759 574	705 983
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		24 978	32 997
Résultat de l'exercice		45 075	64 879
Intérêts minoritaires		/	/
TOTAL DU PASSIF		8 820 931	8 543 582

➤ Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission	Elimination des titres auto-détenus						
(en milliers d'Euros)									
Capitaux propres au 1er janvier 2009	115 987	89 372	-598	716 744	-93 133	0	828 372	0	828 372
Augmentation de capital	5 733						5 733		5 733
Variation des titres auto détenus							0		0
Dividendes versés en 2009				-10 769			-10 769		-10 769
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux paiements en action							0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	5 733	0	0	-10 769	0	0	-5 036	0	-5 036
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	120 788	0	120 788	0	120 788
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat du 1er semestre 2009						33 886	33 886		33 886
Autres variations					8		8		8
Capitaux propres au 30 juin 2009	121 720	89 372	-598	705 983	27 655	33 886	978 018	0	978 018
Augmentation de capital	16 473						16 473		16 473
Variation des titres auto détenus			-321				-321		-321
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux paiements en action							0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	16 473	0	-321	0	0	0	16 152	0	16 152
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	5 342	0	5 342	0	5 342
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat du 2ème semestre 2009						30 993	30 993		30 993
Autres variations							0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2009	138 193	89 372	-919	705 983	32 997	64 879	1 030 505	0	1 030 505
Affectation du résultat 2009					64 879		64 879		64 879
Capitaux propres au 1er janvier 2010	138 193	89 372	-919	770 862	32 997	0	1 030 505	0	1 030 505
Augmentation de capital	15 402						15 402		15 402
Variation des titres auto détenus			-16				-16		-16
Dividendes versés en 2010				-11 288			-11 288		-11 288
Dividendes reçus des CR et filiales							0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires							0		0
Mouvements liés aux paiements en action							0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	15 402	0	-16	-11 288	0	0	4 098	0	4 098
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-8 019	0	-8 019	0	-8 019
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence							0		0
Résultat au 30/06/2010						45 075	45 075		45 075
Autres variations							0		0
Capitaux propres au 30 juin 2010	153 595	89 372	-935	759 574	24 978	45 075	1 071 659	0	1 071 659

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 072 millions d'euros. Ils augmentent de 41 millions d'euros depuis la clôture de l'exercice précédent (soit + 4%) sous l'effet principal du résultat net consolidé du Groupe au 30 juin 2010, qui s'élève à 45 millions d'euros.

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats des exercices antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation.

L'augmentation du capital (15 402 milliers d'euros) correspond au montant des parts sociales souscrites par les sociétaires sur le 1^{er} semestre 2010.

En 2010, le Groupe a versé 11 millions d'euros de dividendes (le détail figure à la note 5.10).

Sur le 1^{er} semestre 2010, le Groupe a enregistré 8 millions d'euros de dépréciations sur ses actifs financiers dont notamment 3,7 millions d'euros sur les titres SAS Rue la Boétie et 2 millions d'euros sur la SAS Sacam International.

➤ Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2010	1er semestre 2009	2009
Résultat avant impôts	68 547	45 447	88 144
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 614	2 831	5 719
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	/	/	/
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	14 105	14 194	17 474
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	/	/	/
Résultat net des activités d'investissement	-965	/	-111
Résultat net des activités de financement	431	431	869
Autres mouvements	-18 818	-3 678	-3 520
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-2 633	13 778	20 431
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-33 421	369 492	356 659
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-211 722	-339 572	-355 638
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	189 772	-179 396	-121 603
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-43 919	11 093	12 374
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	/	/	/
Impôts versés	-21 680	3 655	-18 810
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-120 970	-134 728	-127 018
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-55 056	-75 503	-18 443
Flux liés aux participations	-1 748	-1 535	-9 644
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-12 035	-4 717	-12 038
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-13 783	-6 252	-21 682
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	4 114	-3 389	11 437
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	/	/	-869
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	4 114	-3 389	10 568
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	/	/	/
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-64 725	-85 144	-29 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	71 704	101 261	101 261
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	29 364	29 971	29 971
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	42 340	71 290	71 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 979	16 117	71 704
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	28 602	32 708	29 364
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-21 623	-16 591	42 340
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-64 725	-85 144	-29 557

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

Flux liés aux participations

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

Au cours du 1^{er} semestre 2010, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Groupe s'élève à – 1 748 milliers d'euros portant notamment sur les opérations suivantes :

ACQUISITIONS	CESSIONS	PLUS ET MOINS VALUES DE CESSION	VERSEMENTS EFFECTUES
Acquisition de 940 titres de la société CA INNOVE à hauteur de 94 milliers d'euros	Cession de 54 titres de la société CTCAM à hauteur de 99 milliers d'euros	Société CTCAM : plus value de 895 milliers d'euros	SACAM INTERNATIONAL : libération de 1 300 666 titres à hauteur de 468 milliers d'euros
	Cession partielle de notre participation dans la SCI DIRENT à hauteur de 58 milliers d'euros		
	Réduction de capital de la SAS SACAM FIRECA à hauteur de 590 milliers d'euros		UNI EXPANSION OUEST : libération de 75% de la souscription à l'augmentation de capital du 29/01/2007 à hauteur de 2 828 milliers d'euros

Flux provenant ou à destination des actionnaires

Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires s'élève, au cours du 1^{ier} semestre 2010, à + 4 114 milliers d'euros portant sur :

- le paiement des dividendes versés au porteur de Certificats Coopératifs d'Investissements et Certificats Coopératifs d'Associés à hauteur de 8 546 milliers d'euros.
- le paiement des intérêts aux porteurs de parts sociales à hauteur de 2 742 milliers d'euros.
- les souscriptions de parts sociales pour un montant de 15 402 milliers d'euros.

Hausse de la trésorerie liée aux éléments suivants : + 212 millions d'euros au 1^{ier} semestre 2010

Progression des avances « miroirs » de 14 millions d'euros.

Progression des emprunts en blanc de 5 millions d'euros.

Augmentation des encours de CDN interbancaire (+ 179 millions d'euros) et de CDN clientèle (+14 millions d'euros).

Baisse de la trésorerie liée aux éléments suivants : - 276 millions d'euros au 1^{ier} semestre 2010

Progression de notre encours crédit à l'habitat (+ 72 millions d'euros) et de notre encours crédit à l'équipement (+ 117 millions d'euros).

Augmentation du poste immobilisations corporelles qui s'explique essentiellement par l'enregistrement de nouveaux investissements liés à la construction du nouveau siège social (+ 8 millions d'euros) et du bâtiment Eolios destiné à la location (+ 4 millions d'euros).

Baisse des encours de DAV créditeurs ordinaires de la clientèle de 20 millions d'euros.

Augmentation de l'encours des placements monétaires auprès de Crédit Agricole S.A. (+ 55 millions d'euros) en raison de l'absence d'obligations sur le marché à des taux suffisants.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2010 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2009 établis, en application du règlement CE n°1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2010. Celles-ci portent sur :

- l'amendement annuel visant à améliorer la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n°70 -2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n°494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels ;
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n°495/2009), relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'amendement de la norme IAS 39, issu du règlement du 15 septembre 2009 (CE n°839/2009), relatif aux éléments éligibles à la couverture et qui apporte notamment des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers ;
- la révision de la norme IFRS 1 issue du règlement du 25 novembre 2009 (CE n°1136/2009) et l'amendement issu du règlement du 23 juin 2010 (UE n°550/2010), relatifs à la première adoption des normes internationales ;
- les amendements annuels visant à améliorer et clarifier 10 normes et 2 interprétations et issus du règlement du 23 mars 2010 (UE n°243/2010) ;
- l'amendement de la norme IFRS 2, issu du règlement du 23 mars 2010 (UE n°244/2010), relative aux paiements fondés sur des actions et qui incorpore en s'y substituant les interprétations IFRIC 8 et IFRIC 11 ;
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n°254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n°460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- l'interprétation IFRIC 15 issue du règlement du 22 juillet 2009 (CE n°636/2009), relative aux contrats de construction de biens immobiliers traités dans les normes IAS 11, contrats de construction, et IAS18, produits des activités ordinaires ;
- l'interprétation IFRIC 17 issue du règlement du 26 novembre 2009 (CE n°1142/2009), relative à la distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- l'interprétation IFRIC 18 issue du règlement du 27 novembre 2009 (CE n°1164/2009), relative au transfert d'actifs provenant de clients, et qui ne concerne pas les activités du Groupe.

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IAS 32, issu du règlement du 23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009), relatif au classement des émissions de droit. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011 ;

- l'amendement des normes IFRS 1 et IFRS 7, issu du règlement du 30 juin 2010 (UE n° 574/2010), relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1^{er} janvier 2011.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2010.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2010 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2010

Aucune société n'est entrée dans le périmètre, soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit par franchissement du seuil de signification ou d'un passage d'un palier de consolidation directe.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2010

Aucune société n'est sortie du périmètre soit par cession, soit par application des seuils de signification ou cessation d'activité.

✓ Changement de dénomination sociale :

Le Groupe ainsi que les sociétés qui le composent n'ont pas changé de dénomination sociale.

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Il n'y a eu aucune opération externe réalisée au cours du premier semestre 2010.

2.3. Les écarts d'acquisition

Le Groupe n'a réalisé aucune opération, au cours du semestre, générant des écarts d'acquisition.

2.4. Parties liées

Les parties liées à la Caisse Régionale sont les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation, les entités assurant la gestion interne des engagements en matière de retraites, préretraites et indemnités de fin de carrière, ainsi que les principaux dirigeants du groupe.

Les Caisses Locales détiennent 3 267 818 parts sociales dans la Caisse Régionale pour un montant de 49 816 milliers d'euros.

Les Caisses Locales détiennent dans la Caisse Régionale :

- des comptes courants bloqués pour un montant de 14 313 milliers d'euros,
- des comptes ordinaires pour un montant de 71 632 milliers d'euros.

Par principaux dirigeants l'entité comprend l'ensemble des membres du conseil d'administration et des membres du comité de direction.

Il n'y a eu aucune transaction significative conclue avec les parties liées au cours du 1^{ier} semestre 2010.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 586	1 849	761
Sur opérations internes au Crédit Agricole	8 112	20 248	11 381
Sur opérations avec la clientèle	146 922	303 325	157 247
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	114	344	172
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	488	785	337
Intérêts courus et échus des instruments de couverture (3)	3 851	9 649	5 556
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et produits assimilés	/	375	375
Produits d'intérêts (1) (2)	161 073	336 575	175 829
Sur opérations avec les établissements de crédit	-1 551	-2 015	-890
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-71 919	-171 288	-88 827
Sur opérations avec la clientèle	-6 854	-10 914	-5 732
Sur dettes représentées par un titre	-4 104	-12 727	-8 064
Sur dettes subordonnées	-431	-869	-431
Intérêts courus et échus des instruments de couverture (3)	-11 772	-16 817	-7 106
Sur opérations de location-financement	/	/	/
Autres intérêts et charges assimilés (4)	-15	-1	/
Charges d'intérêts	-96 646	-214 631	-111 050

(1) dont 3 175 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2010 contre 6 253 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 3 107 milliers d'euros au 30 juin 2009

(2) dont 4 619 milliers d'euros au 30 juin 2010 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 8 235 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 3 916 milliers d'euros au 30 juin 2009

(3) Au 30/06/2010 comme au 31/12/2009, les charges et produits correspondant au réescompte (intérêts courus et échus, étalement) de l'ensemble des instruments de couverture sont désormais tous rattachés aux lignes "intérêts courus et échus des instruments de couvertures" alors que certains étaient présentés jusqu'ici sur la ligne "résultat de couverture" de la rubrique "gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" (note 3.3). Le montant net des éléments reclassés s'élève à 3 milliers d'euros au 30/06/2010, à 21 milliers d'euros au 31/12/2009 et à 11 milliers d'euros au 30/06/2009

(4) Cette ligne intègre désormais les charges d'intérêts sur actifs financiers disponibles à la vente, qui étaient présentés séparément en 2009 pour - 1 milliard d'euros au 31/12/2009.

3.2. Commission nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	43	-13	30	364	-137	227	313	-235	78
Sur opérations internes au Crédit Agricole	16 318	-11 207	5 111	28 213	-25 627	2 586	13 358	-12 345	1 013
Sur opérations avec la clientèle	16 780	-647	16 133	35 976	-361	35 615	18 241	/	18 241
Sur opérations sur titres	/	/	0	/	/	0	/	/	0
Sur opérations de change	67	/	67	98	/	98	47	/	47
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	2 839	-715	2 124	4 689	-951	3 738	2 545	-580	1 965
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	37 806	-3 249	34 557	72 206	-5 259	66 947	34 794	-2 647	32 147
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	1 135	-19	1 116	2 519	-24	2 495	1 181	-6	1 175
Produits nets des commissions	74 988	-15 850	59 138	144 065	-32 359	111 706	70 479	-15 813	54 666

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus	/	/	/
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	467	939	1 134
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	-21	274	123
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	132	225	95
Résultat de la comptabilité de couverture	/	/	11
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	578	1 438	1 363

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	167	167	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	167	/	167
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures) (1)	/	167	-167
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	15 704	15 704	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	15 704	/	15 704
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	/	15 704	-15 704
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total résultat de la comptabilité de couverture	15 871	15 871	0

(1) Au 30/06/2010, comme au 31/12/2009, les charges et produits correspondant au réescompte (intérêts courus et échus, étalement) de l'ensemble des instruments de couverture sont désormais tous rattachés aux lignes "intérêts courus et échus des instruments de couvertures" de la rubrique "produits et charges d'intérêt" (note 3.1) alors que certains étaient présentés jusqu'ici en "résultat de couverture". Le montant net des éléments reclassés s'élève à - 3 milliers d'euros au 30/06/2010, à - 21 milliers d'euros au 31/12/2009 et à - 11 milliers d'euros au 30/06/2009

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	18	18	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	/	18	-18
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	18	/	18
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	4 348	4 348	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	4 348	/	4 348
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	/	4 348	-4 348
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total résultat de la comptabilité de couverture	4 366	4 366	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	125	114	11
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	/	114	-114
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	125	/	125
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	/	/	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace (1)	/	/	/
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	4 384	4 384	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	3 702	682	3 020
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	682	3 702	-3 020
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	/	/	0
Total résultat de la comptabilité de couverture	4 509	4 498	11

(1) montants ajustés par rapport aux états financiers publiés

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dividendes reçus	14 575	16 374	12 329
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	6 229	-4 498	-5 572
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	/	-952	/
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	/	/	/
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 804	10 924	6 757

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

Pertes sur titres dépréciés durablement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009
Green Way Multi Stra b 3d	-8
Green Way Arbitrage B	-611
Green Way Arbitrage DI B	-332
Sacam Santeffi	-1
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-952

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	265	/	/
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	/	/	/
Autres produits nets de l'activité d'assurance	/	/	/
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	/	/	/
Produits nets des immeubles de placement	-114	-230	-109
Autres produits (charges) nets	816	-1 199	-665
Produits (charges) des autres activités	967	-1 429	-774

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charges de personnel	39 143	74 344	38 871
Impôts et taxes	1 892	3 978	2 040
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	21 944	43 865	21 940
Charges d'exploitation	62 979	122 187	62 851

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Salaires et traitements	21 294	41 253	22 201
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	2 052	4 181	1 888
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	/	1 049	15
Autres charges sociales	7 962	15 506	8 074
Intéressement et participation	5 027	7 305	4 189
Impôts et taxes sur rémunération	2 808	5 050	2 504
Total charges de personnel	39 143	74 344	38 871

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux amortissements	2 500	5 380	2 672
- immobilisations corporelles	2 493	5 373	2 668
- immobilisations incorporelles	7	7	4
Dotations aux dépréciations	0	109	50
- immobilisations corporelles	/	/	/
- immobilisations incorporelles	/	109	50
Total	2 500	5 489	2 722

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-77 971	-104 956	-65 612
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	/	/	-1 732
Prêts et créances	-76 017	-95 551	-63 460
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	-40	-11	-4
Engagements par signature	-460	-2 689	/
Risques et charges	-1 454	-6 705	-416
Reprises de provisions et de dépréciations	62 175	82 293	52 025
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	/	/	/
Prêts et créances	60 763	71 531	49 807
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	/	/	/
Autres actifs	7	62	62
Engagements par signature	200	144	52
Risques et charges	1 205	10 556	2 104
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-15 796	-22 663	-13 587
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	/	/	/
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-67	-4 357	-1 541
Récupérations sur prêts et créances amortis	4 029	438	155
Décotes sur crédits restructurés	-119	-842	-798
Pertes sur engagements par signature	/	/	/
Autres pertes	-5	/	/
Coût du risque	-11 958	-27 424	-15 771

Au 31/12/2009, le montant des « Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés » inscrit était bien couvert par des dépréciations contrairement à ce qui est indiqué dans le tableau.

L'augmentation du poste « Récupérations sur prêts et créances amortis » s'explique par l'enregistrement d'une somme de 3 760 K€ attribuée à la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine par le Liquidateur Judiciaire dans le cadre d'un dossier client en remboursement de ses créances passées précédemment à pertes.

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	70	221	0
Plus-values de cession	75	223	/
Moins-values de cession	-5	-2	/
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession	/	/	/
Moins-values de cession	/	/	/
Gains ou pertes sur autres actifs	70	221	0

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Charge d'impôt courant	22 400	25 047	11 368
Charge d'impôt différé	1 072	-222	193
Charge d'impôt de la période	23 472	24 825	11 561

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2010

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	68 547	34,43%	23 601
Effet des différences permanentes			-5 009
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			-618
Effet des autres éléments			5 498
Taux et charge effectif d'impôt		34,24%	23 472

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, le Groupe a comptabilisé en capitaux propres 9 233 milliers d'euros au titre des impôts différés comptabilisés sur les réserves de réévaluation des titres classés en actifs disponibles à la vente, contre 11 594 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et 8 672 milliers d'euros au 30 juin 2009.

Au 31/12/2009

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	89 704	34,43%	30 885
Effet des différences permanentes			-5 559
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			/
Effet de l'imposition à taux réduit			-501
Effet des autres éléments			/
Taux et charge effectif d'impôt		27,67%	24 825

Au 30/06/2009

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	45 447	34,43%	15 647
Effet des différences permanentes			-4 231
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			/
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			721
Effet de l'imposition à taux réduit			-63
Effet des autres éléments			-513
Taux et charge effectif d'impôt		25,44%	11 561

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

(en milliers d'euros)	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
Variation de juste valeur	/	115 998	/	115 998	
Transfert en compte de résultat	/	4 790	/	4 790	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	0	120 788	0	120 788	/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)	/	/	/	0	/
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)	0	120 788	0	120 788	0

Variation de juste valeur	/	122 567	/	122 567	
Transfert en compte de résultat	/	3 563	/	3 563	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part du Groupe)	0	126 130	0	126 130	/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (part minoritaire)	/	/	/	0	/
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2009 (1)	0	126 130	0	126 130	0

Variation de juste valeur	/	-3 642	/	-3 642	
Transfert en compte de résultat	/	-4 377	/	-4 377	
Variation de l'écart de conversion	/	/	/	0	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)	0	-8 019	0	-8 019	/
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)	/	/	/	0	/
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)	0	-8 019	0	-8 019	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Montant brut	(10 380)	133 791	125 527
Impôt	2 361	(7 661)	(4 739)
Total net	(8 019)	126 130	120 788

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le Groupe exerce l'essentiel de son activité en France, dans un seul secteur d'activité et dans la banque de proximité. Cela ne justifie donc pas la production de tableaux détaillés par métier, par pôles d'activités et par zones géographiques.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 233	2 219
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	/	/
Valeur au bilan	3 233	2 219
<i>Dont Titres prêtés</i>	/	/

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Créances sur les établissements de crédit	/	/
Créances sur la clientèle	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	493	612
- <i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	/	/
- <i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	/	/
- <i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	493	612
Instruments dérivés	2 740	1 607
Valeur au bilan	3 233	2 219

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas d'actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 429	789
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	/	/
Valeur au bilan	1 429	789

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Titres vendus à découvert	/	/
Dettes représentées par un titre	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes envers la clientèle	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	/	/
Instruments dérivés	1 429	789
Valeur au bilan	1 429	789

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Le Groupe n'a pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2010			31/12/2009		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	/	/	/	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	184 179	13 651	41	192 595	19 884	/
Actions et autres titres à revenu variable	90 309	12 819	250	85 193	13 773	671
Titres de participation non consolidés	416 421	12 751	4 719	420 648	13 805	2 200
Créances disponibles à la vente	/	/	/	/	/	/
Créances rattachées	2 295	/	/	271	/	/
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	693 204	39 221	5 010	698 707	47 462	2 871
Impôts		-9 333	-100		-11 825	-231
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		29 888	4 910		35 637	2 640

Transfert d'actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie « Prêts et créances » et la catégorie « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance »

Dans l'objectif d'harmoniser notre intention de gestion entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a décidé, lors de son Comité financier du 28 avril 2010, de reclasser les titres d'investissement comptabilisés auparavant en AFS, soit en titres HTM s'il s'agit de titres cotés sur un marché actif, soit en « Prêts et créances » s'il s'agit de titres non cotés sur un marché actif.

	Actifs transférés			
	Valeur de reclassement	Valeur au bilan au 30/06/2010	Valeur de marché estimée au 30/06/2010	Montant net d'impôts différés repris en Capitaux Propres
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 406	8 406	8 733	271
OBLIGATION CA SA TP	863	863	878	24
OBLIGATION BPCE 5 % (01-11)	630	630	651	19
OBLIGATION BPCE 5,2 % (01-11)	1 273	1 273	1 316	37
OBLIGATION BPCE 5,50 % (00-11)	999	999	1 043	39
OBLIGATION CA SA 4,25% (2011)	796	796	815	18
OBLIGATION CA SA 5% (98-2010)	1 359	1 359	1 371	23
OBLIGATION CASA 5,60% (2011)	1 000	1 000	1 042	40
OBLIGATION SNCF 5,625 % (00-13)	651	651	724	41
TSR CNCA 5,75%	835	835	893	30
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en prêts et créances	1 237	1 237	1 327	59
OBLIGATION AGRIAL	95	95	95	/
OBLIGATION STADE 5,25 % (98-13)	1 142	1 142	1 232	59
Total Actifs transférés	9 643	9 643	10 060	330

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	131	184
dont comptes ordinaires débiteurs sains	131	184
dont comptes et prêts au jour le jour sains	/	/
Valeurs reçues en pension	/	/
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	/	/
Titres non cotés sur un marché actif	/	/
Autres prêts et créances	/	/
Total	131	184
Créances rattachées	/	/
Dépréciations	/	/
Valeur nette	131	184
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	2 256	43 348
Comptes et avances à terme	190 679	138 966
Titres non cotés sur un marché actif	/	/
Prêts subordonnés	28 300	28 300
Total	221 235	210 614
Créances rattachées	10 490	9 316
Dépréciations	/	/
Valeur nette	231 725	219 930
Valeur au bilan	231 856	220 114

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	13 931	28 394
Autres concours à la clientèle	7 487 085	7 301 239
Titres reçus en pension livrée	/	/
Prêts subordonnés	41 000	41 000
Titres non cotés sur un marché actif	3 676	2 439
Créances nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Créances nées d'opérations de réassurance	/	/
Avances en comptes courants d'associés	80 110	69 590
Comptes ordinaires débiteurs	62 024	55 658
Total	7 687 826	7 498 320
Créances rattachées	38 244	39 561
Dépréciations	213 156	200 602
Valeur nette	7 512 914	7 337 279
Opérations de location financement		
Location financement immobilier	/	/
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées	/	/
Total	0	0
Créances rattachées	/	/
Dépréciations	/	/
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	7 512 914	7 337 279

Créances apportées en garantie :

Au cours du 1^{er} semestre 2010, le Groupe a apporté 1 702 116 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 1 547 477 milliers d'euros en 2009. Le Groupe conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le Groupe a apporté :

- 779 258 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole s.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque Centrale Européenne, contre 652 527 milliers d'euros en 2009 ;
- 426 091 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole s.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 440 050 milliers d'euros en 2009 ;
- 152 780 milliers d'euros de créances au titre des Covered Bonds, contre 92 236 milliers d'euros en 2009.
- 343 987 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole s.A. dans le cadre du dispositif CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 362 664 milliers d'euros en 2009.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

	30/06/2010			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	6 922	/	/	6 922
Etablissements de crédit	221 366	/	/	221 366
Institutions non établissements de crédit	694 616	509	389	694 227
Grandes entreprises	1 386 721	73 874	52 097	1 334 624
Clientèle de détail	5 599 567	119 228	94 724	5 504 843
Total *	7 909 192	193 611	147 210	7 761 982
Créances rattachées nettes				40 679
Dépréciations sur base collective				-57 891
Valeurs au bilan				7 744 770

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 14 899 milliers d'euros

Les opérations internes au Crédit Agricole s'élèvent à 221 366 milliers d'euros.

	31/12/2009			
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Administrations centrales	/	/	/	/
Etablissements de crédit	210 798	/	/	210 798
Institutions non établissements de crédit	536 402	/	/	536 402
Grandes entreprises	1 542 406	63 356	46 396	1 496 010
Clientèle de détail	5 419 512	114 713	87 996	5 331 516
Total *	7 709 118	178 069	134 392	7 574 726
Créances rattachées nettes				40 738
Dépréciations sur base collective				-58 071
Valeurs au bilan				7 557 393

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 15 952 milliers d'euros

Les opérations internes au Crédit Agricole s'élèvent à 210 798 milliers d'euros.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/	/	/	0
Créances sur la clientèle	200 602	/	81 757	-69 203	/	/	213 156
dont dépréciations collectives	58 071	/	/	-180	/	/	57 891
Opérations de location financement	0	/	/	/	/	/	0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	/	/	/	/	/	0
Actifs financiers disponibles à la vente	1 846	/	/	-206	/	/	1 640
Autres actifs financiers	86	/	40	-26	/	/	100
Total des dépréciations d'actifs financiers	202 534	0	81 797	-69 435	0	0	214 896

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	4 723	3 213
dont comptes ordinaires créditeurs	3 089	1 164
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension	/	/
Titres donnés en pension livrée	/	/
Sous-total	4 723	3 213
Dettes rattachées	68	68
Total	4 791	3 281
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	20 921	28
Comptes et avances à terme	5 636 769	5 618 062
Sous-total	5 657 690	5 618 090
Dettes rattachées	37 864	40 399
Total	5 695 554	5 658 489
Valeur au bilan	5 700 345	5 661 770

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	1 096 110	1 116 584
Comptes d'épargne à régime spécial	30 999	28 629
Autres dettes envers la clientèle	61 109	63 382
Titres donnés en pension livrée	/	/
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	/	/
Dettes nées d'opérations de réassurance	/	/
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	/	/
Total	1 188 218	1 208 595
Dettes rattachées	9 408	8 340
Valeur au bilan	1 197 626	1 216 935

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	257	1 000
Titres du marché interbancaire	/	/
Titres de créances négociables	607 725	414 281
Emprunts obligataires	/	/
Autres dettes représentées par un titre	/	/
Total	607 982	415 281
Dettes rattachées	4 395	3 435
Valeur au bilan	612 377	418 716
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	20 000	20 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	/	/
Dépôt de garantie à caractère mutuel	/	/
Titres et emprunts participatifs	/	/
Total	20 000	20 000
Dettes rattachées	438	7
Valeur au bilan	20 438	20 007

Le Groupe n'a pas émis de dettes subordonnées au cours du premier semestre 2010.

5.7. Immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Valeur brute	5 363	/	285	-264	/	/	5 384
Amortissements et dépréciations	-1 704	/	-114	/	/	110	-1 708
Valeur au bilan	3 659	0	171	-264	0	110	3 676

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2010
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	150 013	/	12 478	-583	/	/	161 908
Amortissements & Dépréciations (1)	-76 056	/	-2 493		/	107	-78 442
Valeur au bilan	73 957	0	9 985	-583	0	107	83 466
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	14 833	/	52	/	/	/	14 885
Amortissements & Dépréciations	-11 278	/	-7	/	/	/	-11 285
Valeur au bilan	3 555	0	45	0	0	0	3 600

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2010
Risques sur les produits épargne logement	15 402	/	1 570	/	-1 138	/	/	15 834
Risques d'exécution des engagements par signature	5 196	/	460	/	-200	/	/	5 456
Risques opérationnels	5 786	/	50	/	/	/	/	5 836
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	773	/	549	-41	/	/	/	1 281
Litiges divers	9 729	/	6 711	-1 648	-1 155	/	/	13 637
Participations	330	/	53	/	-330	/	/	53
Restructurations	0	/	/	/	/	/	/	0
Autres risques	1 241	/	305	-167	-68	/	/	1 311
Total	38 457	0	9 698	-1 856	-2 891	0	0	43 408

Risques sur les produits épargne logement

Augmentation de la provision pour risques sur les produits épargne logement (432 milliers d'euros).

Risques d'exécution des engagements par signature

Augmentation de la provision pour risques d'exécution des engagements par signature (260 milliers d'euros).

Engagements sociaux (retraites) et assimilés

Augmentation de la provision retraite des cadres dirigeants (508 milliers d'euros).

Litiges divers

Au cours du 1^{er} semestre 2010, le Groupe a enregistré :

- une dotation à hauteur de 5 360 milliers d'euros dans le cadre du contrôle fiscal intervenu au sein de la Caisse Régionale au cours du 1^{er} semestre 2010,
- des dotations à hauteur de 1 350 milliers d'euros en raison de divers litiges avec des clients,
- une reprise à hauteur de 1 803 milliers d'euros dont 1 536 milliers d'euros de reprise utilisée, suite à une réfaction des bonifications et aux appels de trésorerie de l'Agence de Services et Paiements (ex. CNASEA) dans le cadre de son audit effectué au cours de l'exercice 2006,
- des reprises à hauteur de 1 000 milliers d'euros en raison de divers litiges avec des clients.

Provision épargne logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	/	/
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	988 740	951 280
Ancienneté de plus de 10 ans	381 120	367 040
Total plans d'épargne-logement	1 369 860	1 318 320
Total comptes épargne-logement	426 940	435 990
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	1 796 800	1 754 310

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2010 pour les données au 30 juin 2010 et à fin novembre 2009 pour les données au 31 décembre 2009, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :	26 720	29 560
Comptes épargne-logement :	150 740	152 950
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	177 460	182 510

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2010	31/12/2009
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	/	/
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	3 528	2 620
Ancienneté de plus de 10 ans	3 256	2 700
Total plans d'épargne-logement	6 784	5 320
Total comptes épargne-logement	9 050	10 082
Total provision au titre des contrats épargne-logement	15 834	15 402

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.10. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	2 277 243	37,57%	37,57%
Dont part du Public	1 277 767	21,08%	21,08%
Dont part Crédit Agricole S.A.	999 476	16,49%	16,49%
Dont part Auto-détenue	0	0,00%	0,00%
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	515 730	8,51%	8,51%
Dont part du Public	0	0,00%	0,00%
Dont part Crédit Agricole S.A.	515 730	8,51%	8,51%
Parts sociales	3 267 849	53,92%	53,92%
Dont 46 Caisses Locales	3 267 818	53,92%	53,92%
Dont 15 administrateurs de la CR	30	0,00%	0,00%
Dont Crédit Agricole S.A.	1	0,00%	0,00%
TOTAL	6 060 822	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 15,25 euros et le montant total du capital est 92 428 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2009, l'Assemblée générale de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine a approuvé le versement d'un dividende net par part sociale de 3,06 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	CCI	CCA	Parts sociales versées par les Caisses locales	Sous total (1)	Parts Sociales (2)	Total
	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2006	6 308	1 429	2 727	10 464	1 993	12 457
2007	6 923	1 568	2 797	11 288	2 093	13 381
2008	6 649	1 506	2 614	10 769	2 093	12 862
2009	6 968	1 578	2 742	11 288	1 939	13 227

(En milliers d'euros)

(1) Le montant net correspond au résultat distribué :

- Par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCI (le public et Crédit Agricole S.A.)
- Par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux porteurs de CCA (Crédit Agricole S.A.)
- Par les Caisses Locales à ses sociétaires

(2) Le montant net correspond aux dividendes versés par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine aux Caisses Locales.

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 11 288 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Engagements donnés		
Engagements de financement	1 345 984	1 343 401
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	/	/
. Engagements en faveur de la clientèle	1 345 984	1 343 401
Ouverture de crédits confirmés	869 394	924 349
- Ouverture de crédits documentaires	5 132	6 205
- Autres ouvertures de crédits confirmés	864 262	918 144
Autres engagements en faveur de la clientèle	476 590	419 052
Engagements de garantie	370 463	345 891
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	41	2 378
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	/	1 873
Autres garanties	41	505
. Engagements d'ordre de la clientèle	370 422	343 513
Cautions immobilières	128 249	118 045
Garanties financières	19 784	22 334
Autres garanties d'ordre de la clientèle	222 389	203 134
Engagements reçus		
Engagements de financement	391 097	90
. Engagements reçus d'établissements de crédit	391 097	90
. Engagements reçus de la clientèle	/	/
Engagements de garantie	1 883 715	1 776 269
. Engagements reçus d'établissements de crédit	138 097	139 710
. Engagements reçus de la clientèle	1 745 618	1 636 559
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	434 443	432 731
Autres garanties reçues	1 311 175	1 203 828

Engagements reçus d'établissements de crédit

En juin 2010, suite à l'évolution du ratio de liquidité, Crédit Agricole S.A. a proposé aux Caisses Régionales de souscrire à des accords de refinancement. Le montant octroyé au 30 juin 2010 à la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine est de 391 millions d'euros.

7. Reclassements d'instruments financiers

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008, il est autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés à la date de transfert (notamment actif financier non coté sur un marché actif)

- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés à la date de transfert pour chacun de ces deux postes.

Au 30 juin 2010, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a transféré deux titres d'investissement, non cotés sur un marché actif, de la catégorie Actifs financiers Disponibles à la Vente vers la catégorie Prêts et Créances (voir note 5.2).

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

	30/06/2010		31/12/2009	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
<i>(en millions d'euros)</i>				
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	231 856	233 058	220 114	223 252
Prêts et créances sur la clientèle	7 512 914	7 502 113	7 337 279	7 256 820
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	28 021	28 405	15 197	15 150
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédits	5 700 345	5 891 460	5 661 770	5 783 558
Dettes envers la clientèle	1 197 626	1 197 626	1 216 935	1 216 935
Dettes représentées par un titre	612 377	617 473	418 716	418 716
Dettes subordonnées	20 438	20 438	20 007	20 007

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- **Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation**

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	3 233	0	3 233	0	2 219	0	2 219	0
Créances sur les établissements de crédit	0	/	/	/	0	/	/	/
Créances sur la clientèle	0	/	/	/	0	/	/	/
Valeurs reçues en pension	0	/	/	/	0	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	0	/	/	/	0	/	/	/
Titres détenus à des fins de transaction	493	0	493	0	612	0	612	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	/	/	/	0	/	/	/
Actions et autres titres à revenu variable	493	/	493	/	612	/	612	/
Instruments dérivés	2 740	0	2 740	0	1 607	0	1 607	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	0	/	/	/	0	/	/	/
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0	/	/	/	0	/	/	/
Valeurs reçues en pension	0	/	/	/	0	/	/	/
Titres reçus en pension livrée	0	/	/	/	0	/	/	/
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	/	/	/	0	/	/	/
Actions et autres titres à revenu variable	0	/	/	/	0	/	/	/
Actifs financiers disponibles à la vente	693 204	1 093	692 111	0	698 707	12 902	685 804	1
Effets publics et valeurs assimilées	0	/	/	/	0	/	/	/
Obligations et autres titres à revenu fixe	184 199	987	183 212	/	192 866	12 809	180 057	/
Actions et autres titres à revenu variable	509 005	106	508 899	/	505 841	93	505 747	1
Créances disponibles à la vente	0	/	/	/	0	/	/	/
Instruments dérivés de couverture	2 381	0	2 381	0	2 354	0	2 354	0
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	698 818	1 093	697 725	0	703 280	12 902	690 377	1

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

	Total 30/06/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2009	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 429	0	1 429	0	789	0	789	0
Titres vendus à découvert	0	/	/	/	0	/	/	/
Titres donnés en pension livrée	0	/	/	/	0	/	/	/
Dettes représentées par un titre	0	/	/	/	0	/	/	/
Dettes envers la clientèle	0	/	/	/	0	/	/	/
Dettes envers les établissements de crédit	0	/	/	/	0	/	/	/
Instruments dérivés	1 429	/	1 429	/	789	/	789	/
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	37 680	0	37 680	0	24 309	0	24 309	0
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	39 109	0	39 109	0	25 098	0	25 098	0

- **Changements de modèles de valorisation**

Le Groupe n'a pas réalisé de changement de méthode de valorisation au cours du 1^{ier} semestre 2010.

9. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Le Groupe n'a pas constaté d'événements postérieurs à la clôture.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2010

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 31.12.2005	% de contrôle		% d'intérêt	
			30.06.2010	31.12.2009	30.06.2010	31.12.2009
CAISSE LOCALE ANTRAIN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ARGENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BAIN DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BECHEREL / ROMILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BETTON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE BRUZ	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CESSON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUGIRON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATEAUNEUF	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE CHATILLON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE COMBOURG	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DOL DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU PARC DES BOIS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE DU TRIANGLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GRAND FOUGERAY	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE GUICHEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE HAUT DE BRETAGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE JANZE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LA GUERCHE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LE SEL	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LES RIVES DE L'ILLE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LIFFRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE LOUVIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MAURE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTAUBAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MONTFORT	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE MORDELLES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE NOYAL SUR VILAINE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PACE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PAYS D'AUBIGNE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PIPRIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEINE FOUGERES	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLELAN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE PLEURTUIT / DINARD	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE REDON	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RENNES CENTRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE RETIERS	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST AUBIN DU CORMIER	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST BRICE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MALO	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MEEN	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE ST MELOIR	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE TINTENIAC	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100
CAISSE LOCALE VITRE	FRANCE	Intégration globale	100	100	100	100

ROUXEL-TANGUY ET ASSOCIES
ZAC ATALANTE CHAMPEAUX
2C, ALLEE JACQUES-FRIMOT
35000 RENNES

ERNST & YOUNG ET AUTRES
1, PLACE ALFONSE-JOURDAIN
B.P. 98536
31685 TOULOUSE CEDEX 6
S.A.S. à capital variable

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE RENNES

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLE

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010 tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration dans un contexte de volatilité des marchés et un environnement économique qui reste dégradé. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes et Toulouse, le 30 juillet 2010

Les Commissaires aux Comptes

ROUXEL-TANGUY et associés

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Géraldine BLIN

ERNST & YOUNG et autres

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.

Franck ASTOUX